



Nominations

Conservatoire du Littoral : Par décret du Président de la République en date du 25 novembre 2019, Agnès Vince, architecte et urbaniste générale de l'État, est nommée directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Cerema : Françoise Charbit, Eric Chareyron, Nathalie Dörfliger, Dominique Dron, Thierry Goger, Barbara Lenz, François Olard, Serge Piperno, Pascale Rouault, Anne Varet, Gilles Dambrine, Patrick Flammarion, Sophie Jullian et Marie-Hélène Pautrat ont été nommés membre du Conseil scientifique et technique du Cerema. Serge Bossini en a été nommé Président.

DRAAF Provence-Alpes-Côte

d'Azur : Nathalie Cencic (ICPEF), a été reconduite dans ses fonctions de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'au 31 octobre 2021.

ARS Mayotte : Dominique Voynet, inspectrice générale des affaires sociales, a été nommée directrice générale de l'agence régionale de santé de Mayotte, à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDTM du Morbihan : Mathieu Escafre (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan à compter du 1^{er} décembre 2019.

DDT de l'Aisne : Vincent Roye, (IGPEF), est nommé directeur départemental des territoires de l'Aisne à compter du 2 décembre 2019.

DDT du Loiret : Christophe Huss (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires du Loiret à compter du 2 décembre 2019.

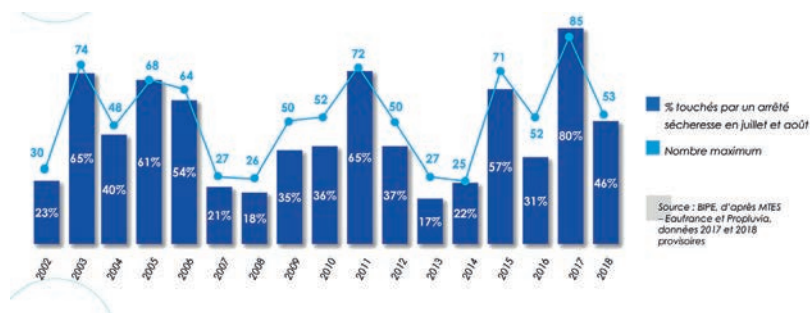
DDPP de Seine-Maritime : Isabelle Couture (IPCCRF), est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de la Seine-Maritime à compter du 16 décembre 2019.

Office français de la biodiversité

Thierry Burlot est nommé président de l'Office français de la biodiversité à compter du 1^{er} janvier 2020. L'établissement reprendra à cette date les missions de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

PUBLICATION DE LA 7^{ÈME} ÉTUDE BIPE-FP2E : LE CRÉDO DES INVESTISSEMENTS

Six mois après les vagues de chaleur qui ont concerné l'ensemble du pays, au cours desquelles plusieurs communes ont dû être alimentées par camions citernes, le BIPE et la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) publient la 7^{ème} édition de l'étude sur les services publics d'eau et d'assainissement en France et à l'international.



Départements français touchés par des arrêtés de restrictions d'eau durant l'été (% en moyenne sur les mois de juillet à août et nombre maximum).

Face à l'urgence climatique, la question du stress hydrique qui illustre le déséquilibre entre les prélèvements en eau douce et la ressource renouvelable disponible, risque de s'accroître dans le futur et occasionner des arbitrages de consommation de plus en plus compliqués. « Pour la politique nationale de l'eau, il y aura un avant et après 2019, prévient Frédéric Van Heems, président de la FP2E. Cette étude le montre. En France, sous l'impulsion des collectivités et grâce à l'apport de nos entreprises, les services sont de plus en plus innovants, en matière technologique comme sociétale ou de gouvernance, et de plus en plus performants. Pour autant, la politique nationale de l'eau est à un moment charnière. Alors que le temps est venu de s'adapter au changement climatique et de répondre aux attentes environnementales - les indicateurs plus que jamais le montrent - le modèle économique du secteur est fragilisé et doit trouver de nouvelles marges de manœuvre ». En effet, même si la préservation de la ressource est désormais une préoccupation partagée par 67 % des Français et la volonté de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire affichée par 86 % de la population pour réutiliser les eaux usées pour leurs usages domestiques, l'évolution démographique par région montre que la population continuera

d'augmenter dans des territoires en stress hydrique, donnant lieu à de possibles conflits d'usage, pour les services d'eau potable et d'assainissement collectif, comme pour d'autres services de réseaux. Les enjeux locaux résident donc nécessairement dans le dimensionnement des infrastructures, dans la mutualisation de moyens dans certains cas, ainsi que dans la gestion quantitative de la ressource.

L'étude du BIPE et de la FP2E se veut, avant tout, un outil pragmatique pour concrétiser les objectifs de la directive-cadre sur l'eau en s'appuyant sur l'analyse des données collectées de 2009 à 2016 auprès des services de l'Observatoire national SISPEA et sur les principales sources publiques, tout en valorisant les résultats d'enquêtes menées auprès des entreprises membres de la fédération.

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE : L'ENJEU DE L'INVESTISSEMENT EN PREMIÈRE LIGNE

Au cours des années 2000, le rendement du réseau d'eau potable a progressé. Il se situe sur la période récente autour de 80, indiquant un taux de fuite constant, de l'ordre de 20 % depuis 2012. Selon Frédéric Van Heems, l'amélioration du rendement des réseaux a permis d'économiser un milliard de m³ de



La nouvelle génération de pompes Grundfos CR

POUR LES INGÉNIEURS QUI SOUHAITENT **REPOUSSER LES LIMITES**

La nouvelle génération de pompes Grundfos CR repousse les limites des pompes multicellulaires. La nouvelle CR a été conçue pour être plus fiable et durable que jamais grâce à une technologie de pointe en simulation-conception, matériaux, test et production. Les propriétés hydrauliques de la pompe ont aussi été repensées et optimisées, de la turbine aux aubes directrices, en passant par l'aspiration, l'orifice de refoulement, le manchon et le diffuseur, pour garantir un rendement énergétique de classe mondiale.

Découvrez la nouvelle pompe Grundfos CR sur grundfos.fr/cr

be
think
innovate

GRUNDFOS 

Nominations

DREAL Grand Est : Patrick Cazin-Bourguignon (IGPEF), est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2020.

CGEDD : Bertrand Galtier a été nommé membre de la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, en qualité de membre permanent du conseil.

MTES - SCHAPI : Laurence Pujot (IGPEF), a été nommée sous-directrice, directrice du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations au sein du service des risques naturels et hydrauliques de la direction générale de la prévention et des risques, à l'administration centrale du ministère de la transition écologique et solidaire à compter du 1^{er} janvier 2020.

DRAAF Bretagne : Isabelle Paysant (AA), est nommée directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bretagne, à compter du 16 décembre 2019.

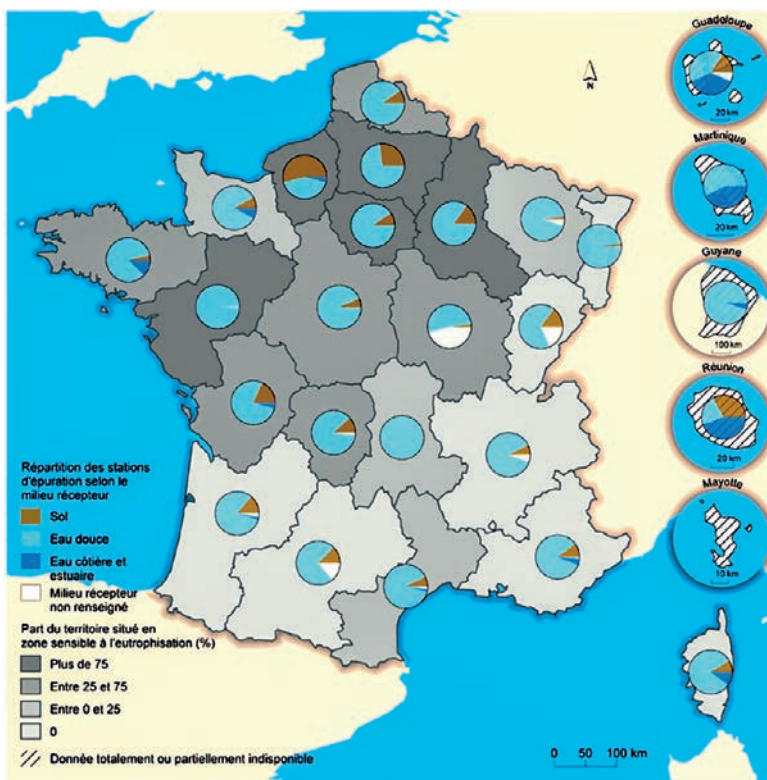
DDT d'Eure-et-Loir : Guillaume Barron, administrateur en chef de deuxième classe des affaires maritimes, est nommé directeur départemental des territoires d'Eure-et-Loir à compter du 16 décembre 2019.

DDT de la Creuse : Pascale Gilli-Dunoyer (ICSPV), est nommée directrice départementale adjointe des territoires de la Creuse à compter du 16 décembre 2019.

DDTM des Pyrénées-Atlantiques : Fabien Menu (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques à compter du 16 décembre 2019.

DRAAF Bretagne : François Geay (IGPEF), est nommé directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bretagne à compter du 6 janvier 2020.

SAFE Nouvelle Calédonie : Jean-Luc Bernard-Colombat (IGPEF), a été reconduit dans ses fonctions de directeur du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement de Nouvelle-Calédonie, à compter du 15 janvier 2020.



© MTE

Milieux de rejet des eaux usées traitées par les stations d'épuration (eaux de surface, sols, eaux côtières et estuaires).

prélèvement d'eau par an alors même que la population en France augmentait de 4,5 millions d'habitants. Si ce taux de rendement montre l'efficacité de certains services, il masque cependant l'hétérogénéité des rendements par taille de services. Le taux est d'autant meilleur que le service dessert une population importante. Ainsi, la densité du taux de fuite dans les petits services atteint un niveau tel, de 30 à 45 %, qu'il faudrait 2 milliards d'euros pour améliorer l'ensemble des performances des services d'eau et d'assainissement. « Alors que la question de la gestion patrimoniale des infrastructures et de mise en conformité des usines de traitement d'eaux usées, est posée depuis des années, les budgets sont en baisse. Celui des agences de l'eau a diminué de 9 % en 2019-2024 par rapport à 2013-2018, baisse d'autant plus pénalisante qu'il est en partie employé à d'autres finalités que l'eau, contrairement au principe "l'eau paie l'eau" ».

A travers cette étude, il ressort que le rendement épuratoire des stations d'épuration est élevé dans les services gérés par les entreprises de l'eau. Sur les 2,25 milliards de m³ d'eaux usées traitées en 2017, les stations supérieures à 2000 équivalents habitants affichent un rendement

épuratoire de 96,9 % et les très grandes stations un taux de 96,6 %. Depuis 2010, les volumes traités dans les stations gérées par les entreprises de l'eau ont progressé de 7,4 %. L'ensemble des services d'assainissement a produit en 2016 plus d'un million de tonnes de matières sèches de boues, dont 54 % sont produites par les entreprises de l'eau.

Si d'importants progrès technologiques ont été réalisés au cours des quinze dernières années au niveau du traitement des boues en des débouchés potentiels, notamment pour l'épandage, les industriels restent attentistes quant aux réponses apportées sur le plan réglementaire pour la réutilisation des eaux usées traitées. Ils rappellent que cette solution constitue non seulement une réponse aux enjeux économiques actuels des stations d'épuration mais aussi un atout important pour affronter les épisodes de sécheresse et s'adapter aux aléas climatiques.

Au cours de la période, les compteurs "intelligents" favorisant la maîtrise de la consommation d'eau ont doublé en 4 ans. Sur les 16,1 millions de compteurs gérés par les entreprises de l'eau, plus d'un tiers sont des compteurs "intelligents". Les compteurs télé-relevés, en particulier, permettant de détecter

Le détecteur du futur est entre vos mains



www.vivax-metrotech.fr
Envie d'une démo ? Tél: 04.72.53.03.03



VIVAX
METROTECH

d'éventuelles fuites d'eau et d'alerter les abonnés sont toutefois inégalement répartis puisque 60 % sont installés dans les services urbains, 40 % dans les services ruraux.

D'une importance cruciale pour répondre aux enjeux environnementaux de l'eau, les dépenses en R&D consacrées aux nouvelles technologies ont progressé de 17 % représentant

140 millions d'euros et près de 1.000 collaborateurs. Les principaux axes émergents de recherche sont : le traitement des micropolluants, la sobriété des systèmes, la digitalisation et la smart city. Pour Pascal Le Merrer, président du BIPE, la question des enjeux sociétaux et environnementaux de la gestion de l'eau exige d'amplifier l'apport du digital dans le système et d'accélérer la collecte

des données pour en améliorer la gestion, l'analyse et la communication de ces informations aux abonnés.

L'étude est accessible à l'adresse : <https://fp2e.org/flowpaper/BIPE-2019/#page=1> ●

Pascale Meeschaert

CONFIANCE DANS LA QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET : UN PLUS HAUT HISTORIQUE

Confiance, c'est le mot clé qui ressort de la 23^{ème} édition du baromètre « Les Français et l'eau » mené par Kantar pour le Centre d'information sur l'eau, même si la perception de la fragilité des ressources se renforce.



© DR

La dernière édition du baromètre Kantar pour le C.I.Eau montre une évolution positive de la confiance dans la qualité de l'eau du robinet accordée par les consommateurs et un renforcement de la satisfaction à l'égard du service de l'eau pratiquement sur toutes les dimensions.

Réalisée du 27 mai au 6 juin 2019 sur un panel de 2.500 individus âgés de plus de 18 ans, la dernière édition du baromètre Kantar pour le Centre d'information sur l'eau montre une évolution de la confiance dans la qualité de l'eau du robinet accordée par les consommateurs et un renforcement de la satisfaction à l'égard du service de l'eau pratiquement sur toutes les dimensions. 86 % des Français affirment que

l'eau du robinet peut être bue sans danger. La continuité de l'alimentation en eau recueille le même score, ce qui représente une hausse de 8 points par rapport à 2018.

Le sentiment de pénurie d'eau, les conséquences multiples de l'impact du changement climatique sur les ressources et la maîtrise de la consommation d'eau sont profondément ancrés dans les comportements révélés par

le baromètre 2019, même si certains bonnes pratiques pour préserver le système d'assainissement sont encore mal appréhendées.

« En matière d'information et de portée des messages sur l'eau et son service, une sorte d'alignement des planètes semble s'offrir pour les acteurs de l'eau : les Assises de l'eau qui se sont conclues sur des décisions fortes ; l'attente de solutions innovantes pour s'adapter au changement climatique ; la sensibilité accrue des Français à l'égard des enjeux de l'eau. Tout ceci contribue à un terreau fertile pour informer, et sensibiliser le grand public, dans l'optique d'atteindre les objectifs de réduction des prélèvements » souligne Marillys Macé, directrice générale du Centre d'information sur l'eau.

L'ambition du C.I.Eau, qui s'est vu confier la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation pour adopter des éco-gestes et promouvoir l'eau du robinet, est aussi de faire comprendre le cycle de l'eau domestique aux usagers. Plus d'un Français sur deux reste en effet convaincu que l'eau fonctionne en circuit fermé ; les trois quarts des personnes interrogées, que la pollution des ressources a un impact sur la qualité de l'eau du robinet.

Plus qu'une tendance, les résultats de l'édition 2019 du baromètre montrent que la protection de l'eau devient une question de valeurs et d'engagements des consommateurs vis-à-vis de la ressource, qui se traduit par la mise en place d'actions fortes de tous les acteurs pour impulser les changements de comportement.

Les résultats du baromètre sont disponibles sur demande à l'adresse : <https://www.cieau.com> ●

Pascale Meeschaert